

PLATEFORMES DE TRAVAIL EN ENCORBELLEMENT (PTE) ⁶⁵⁵

R464

Public Visé

Personnel de chantier (chefs d'équipe, compagnons, monteurs, encadrants) amené à mettre en œuvre, contrôler ou utiliser des plateformes de travail en encorbellement (PTE).

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Maîtriser les gestes de commandement,
Connaitre les principes d'élingage,

Parcours pédagogique

Jour 1 – 7h00

Matinée :

- **Tour de table et positionnement des connaissances** des stagiaires
- Présentation des enjeux et risques liés à l'utilisation des PTE
- **Étude de la recommandation R464 :**
 - Champ d'application, définitions et responsabilités
 - Exigences relatives à la conception, la fabrication et le montage
 - Vérifications avant mise en service, entretien et maintenance
 - Notions de charges, appuis, efforts de reprise
 -
- Lecture et exploitation de **plans de calepinage**
 - Données à collecter (structures porteuses, dimensions, charges, ancrages)
 - Revoir les gestes de commandements avec le grutier
 - Lecture d'un plan de calepinage
 - Méthodologie d'élaboration d'un plan de calepinage
 - Études de cas concrets à partir d'exemples fournis
 -
- Travail collectif : élaboration d'un plan type conforme à la R464

Jour 2 – 7h00

Matinée et après-midi :

- **Mise en situation pratique :**
 - Vérification du matériel et préparation du poste de travail
 - Montage et ancrage d'une PTE selon plan
 - Vérification de conformité : appuis, calage, alignement, fixations
 - Simulation de contrôles et consignation sur fiche de vérification
 -
- **Sécurité et développement durable :**
 - Gestion des déchets, respect de l'environnement, comportements sécuritaires
 -
- **Évaluation pratique et/ou théorique**
- **Bilan de fin de formation**



Objectifs pédagogiques

Identifier les prescriptions de la recommandation R464 de la CNAMTS.
Comprendre les principes de conception, de calcul et de mise en œuvre des PTE.
Élaborer un plan de calepinage conforme aux règles de sécurité et à la réglementation.
Mettre en œuvre une PTE en conditions pratiques, dans le respect des procédures et du plan.

Méthodes et moyens pédagogiques

Salle équipée (vidéo, plans, supports numériques)
Support de cours accessible sur notre plateforme pédagogique en ligne
Terrain d'application et parc matériel avec éléments de PTE réels
Exercices individuels et en binôme

Méthodes et modalités d'évaluation

Observation en situation réelle
Questionnaire de fin de formation
Bilan collectif et individuel
Feuille d'émargement journalière
Fiche de satisfaction du stagiaire
Attestation de stage remise à l'issue de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour tout aménagement, contacter le Référent handicap: M. Olivier PRAT – 06 84 24 05 76 - olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 8 Personnes